

## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Régate de Ligue Sanguinwind Printemps

Dates complètes : **07 Avril 2019**

Lieu : Club de voile de Sanguinet 982 Ave de Losa 40460 Sanguinet

Autorité Organisatrice (OA) : CVS 40002

Grade : 5A

Série : Longue distance, Slalom, BIC 293D, Raceboard, RSX

**La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les règlements fédéraux.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux (*comprendre planche à voile*)
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : *non applicable*, **inscription sur place le 07/04/2019 à partir de 10h30 et au plus tard à 12h30**
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription 6 euro pour les majeurs

## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	07/04/2019	De 10h30 à 12h30
Clôture des inscriptions	07/04/2019	12h30
Jauges et contrôles	07/04/2019	De 10h30 à 12h30

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
07/04/2019	13h30	toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : **15h30**

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Afficher suivant les prescriptions fédérales

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit.

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 **2** courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Thierry Jung au 06.48.37.13.75. ou le Club de Voile de Sanguinet 05.58.78.64.30

## 13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Non applicable pour le lac de Sanguinet

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

*Sera affiché le jour de l'évènement*